

Légende - type du PAP / Legende PAP
(Art. 3 Règlement grand-ducal du 8 mars 2017 concernant le contenu du plan d'aménagement particulier "quartier existant" et du plan d'aménagement particulier "nouveau quartier")

Städtebauliche Festsetzungen / Donnees à titre impératif

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou lot

Lot / KZ		surface du lot / de l'île (m²)	
min.	max.	min.	max.
surface d'implantation au sol (m²)		surface constructible brute (m²)	
min.	max.	min.	max.
type de volume		type et nombre de logements	
min.	max.	min.	max.
type, disposition et nombre des constructions		nombre de niveaux	
		hauteur des constructions (m)	

Délimitation du PAP et des zones du PAP

- délimitation du PAP
- délimitation des différentes zones du PAP

Courbes de niveau

- terrain existant
- terrain remodelé

Nombre de niveaux

- nombre de niveaux pleins
- nombre d'étages en retrait
- nombre de niveaux sous combles
- nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions

- hauteur à la corniche de x mètres
- hauteur à l'acrotère de x mètres
- hauteur au faîte de x mètres
- voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre
- voie de circulation motorisée
- espace pouvant être dédié au stationnement
- chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne

Types, dispositions et nombre des constructions

- x-mil x maisons isolées
- x-mj x maisons jumelées
- x-mb x maisons en bande
- x-mi x maisons isolées
- x-mj x maisons jumelées
- x-mb x maisons en bande

Types et nombres de logements

- x-u x logements de type unifamilial
- x-b x logements de type bifamilial
- x-c x logements de type collectif
- x-u x logements de type unifamilial
- x-b x logements de type bifamilial
- x-c x logements de type collectif

Formes de toiture

- toiture plate
- toiture à x versants, degré d'inclinaison
- orientation du faîte
- toiture à x versants, degré d'inclinaison
- orientation du faîte

Gabarit des immeubles (plan / coupes)

- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- alignement obligatoire pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / îlots

- lot projeté
- lot existant
- lot projeté

Degré de mixité des fonctions

- pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
- pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
- pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

- espace vert privé
- espace vert public
- aire de jeux ouverte au public
- espace extérieur pouvant être scellé
- voies de circulation motorisée
- espace pouvant être dédié au stationnement
- chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne

Plantations et murs

- arbres à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- haie projetée / haie à conserver
- muret projeté / muret à conserver
- arbres à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- haie projetée / haie à conserver
- muret projeté / muret à conserver

Servitudes

- servitude de type urbanistique
- servitude écologique
- servitude de passage
- servitude de type urbanistique
- servitude écologique
- servitude de passage

Formes de toiture

- élément bâti ou naturel à sauvegarder
- élément bâti ou naturel à sauvegarder
- élément bâti ou naturel à sauvegarder
- élément bâti ou naturel à sauvegarder
- élément bâti ou naturel à sauvegarder
- élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

- réalisation à ciel ouvert pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux usées
- fosse ouverte pour eaux pluviales
- réalisation à ciel ouvert pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux usées
- fosse ouverte pour eaux pluviales

Remarques / Bemerkungen

Modification / Änderung

Date / Datum

Nom / Name

Projet / Projekt

Lieu / Ort

PAP QE Rue Basse - Fossé - Wingert
Schiffflange

rue Basse
3813 Schiffflange

Committant / Auftraggeber

Signature / Unterschrift

Administration communale de Schiffflange

Vote conseil communal / Unterschrift

Approbation ministérielle / Unterschrift

Objet / Planinhalt

PAP QE - Projet d'aménagement particulier "quartier existant"

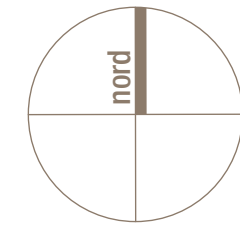
Phase / LP	LP 5 Plan d'autorisation / Planfassung Genehmigung	Echelle / Maßstab	1:500
N° Plan / Plan-Nr.	SCE_20_LP5_02	Index / Index	
Date / Datum	29.03.2023	Dessiné / Gezeichnet	cg
Projet / Projekt	SCE_20	Contrôlé / Geprüft	ag
Format / Blatt	DIN A0	Responsable / Freigebe	uw

Architecte / Architekt

witry & witry S.A.
32, rue du Pont I.B.P.144
L-6402 Echternach

T +352 72 88 57 11
F +352 72 88 57 99
E mail@witry-witry.lu

www.witry-witry.lu



witry & witry architecture urbanisme